

contrat de quartier des Boveresses : habitants et requérants se retrouvent autour du sport

Dans le cadre du contrat de quartier des Boveresses initié en juin 2013 par la Ville de Lausanne, une somme d'argent a été attribuée sur proposition de la commission de quartier au nouveau projet de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants –structure de jour), visant la création d'une équipe de football. Cette somme doit servir à l'achat du matériel nécessaire à équiper ses joueurs (chaussures, ballons, T-shirts, etc.). L'équipe de foot de l'EVAM devrait s'entraîner en hiver dans la salle de gymnastique de Coteau-Fleuri, à la belle saison sur le terrain dédié au FC Boveresses, à Praz-Séchaud.

Intéressée par la démarche, la Société de développement Boveresses-Praz-Séchaud-Eterpeys-Grangette a également offert une table de ping-pong aux requérants de l'EVAM.

Afin de mettre en valeur ces nouvelles collaborations au sein du quartier des Boveresses – à travers la participation des associations au sein de la commission de quartier -, nous vous invitons à une cérémonie, suivie du coup d'envoi d'un premier match de foot

**mercredi 12 février, de 15h30 à 16h30,
Centre sportif de Praz-Séchaud (terminus du 41), Lausanne.**

Cette cérémonie se déroulera en présence de Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, d'Erich Dürst, directeur de l'EVAM, Pascal RoCHAT, responsable de secteur et Gilbert Mwako-Ngongo, animateur à l'EVAM, de Marianne Périllard, représentante de la société de développement, ainsi que de plusieurs membres de la commission de quartier des Boveresses. Elle sera suivie d'un apéritif, offert et confectionné par l'EVAM.

La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Marc Vuilleumier, conseiller municipal, 021 315 32 00**
- **Gilbert Mwako-Ngongo, animateur de l'EVAM des Boveresses, 078 875 91 24**
- **Bernard Joss, président de la Société de développement des Boveresses, 021 653 26 88**
- **infos sur le contrat de quartier : www.lausanne.ch/boveresses**

Lausanne, le 6 février 2014